

ANR : APPEL A PROJETS GENERIQUE

ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS UBFC A INDIQUER

- Base de calcul pour l'assiette de l'aide : coût marginal, c'est-à-dire que l'ANR finance 100% **des dépenses éligibles**
 - Tutelle gestionnaire : **Université Bourgogne Franche-Comté** (dès lors que le projet n'est pas porté par un organisme national de recherche, CNRS, INRAE ou INSERM)
 - Numéro SIRET de la tutelle gestionnaire UBFC : 130 020 910 00019
 - Nature juridique de la tutelle gestionnaire UBFC : EPSCP, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
 - Tutelle hébergeante = lieux de réalisation des travaux (informer le Siret correspondant)
 - Codes RNSR : les établissements tutelles des structures ne possèdent pas de code RNSR, il faut renseigner le code RNSR de la structure de recherche (unité de recherche, structure fédérative, etc.) qui dépose le projet.
 - Vous pouvez obtenir ce code pour votre laboratoire en suivant ce lien : <https://appliweb.dgri.education.fr/rnsr/ChoixCriteres.jsp?PUBLIC=OK>
 - Représentant légal :
M. Dominique GREVEY (Président) - 32, Avenue de l'Observatoire 25000, Besançon
 - Personne chargée du suivi administratif et financier :
M. Eric NOIRJEAN
UBFC - Université Bourgogne Franche-Comté, 32, Avenue de l'Observatoire, 25000 Besançon,
tél. 03 63 08 26 95
Email : finances@ubfc.fr
- Tenir compte de la grille de salaires UBFC (disponible auprès des services référents des établissements membres), tout en considérant qu'il s'agit d'une grille indicative de salaires (prévoir dans la mesure du possible dans le budget tout complément de salaire : SFT, remboursements transport domicile-travail...).
- En cas de cofinancement : vérifier l'éligibilité (tutelles identiques).

UBFC, RPS, janvier 2021.